

**Ordre du jour :**

- **Comptes administratifs 2023**
- **Comptes de gestion 2023**
- **Affectations de résultats**
- **Budgets primitifs 2024**
- **Taux d'imposition 2024**
- **Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement – Décision du taux applicable.**
- **Conventions avec IT05 pour assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des travaux d'amélioration des réseaux d'eau**
- **Plan de financement des travaux inscrits au Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable**
- **Prime pouvoir d'achat**
- **Attribution du lot photovoltaïque des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux**
- **Définition des délais d'amortissement sur le budget de l'eau**
- **Régularisation achat de terrains par le département en 2010 pour RD 18**
- **Subventions aux associations**
- **Questions diverses**

**Membres présents :**

- Robert PAUCHON Maire
- Georges ALLEMAND 1<sup>er</sup> adjoint
- Amandine ARNAUD 2<sup>ème</sup> adjointe
- Joëlle IMBERT
- Michel PONS

**Membres représentés :**

- Antoine LEMAGADURE, représenté par Joëlle IMBERT

**Membres excusés :**

- Vincent BUMAT
- Dorine TESSA

La séance débute à 18h.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le nombre de conseillers présents est de 5.

Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Madame Amandine ARNAUD est désignée secrétaire de séance.

### **Point 1: Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 26 janvier 2024**

Mr le Maire demande d'approuver le Procès-verbal du Conseil Municipal du 26 janvier 2024.

*Le PV est adopté à l'unanimité des élus :*

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 6**

### **Point 2: Comptes administratifs 2023**

Mr Georges Allemand rappelle qu'une note d'orientation budgétaire a été envoyée aux élus pour prendre connaissance des éléments. Celle ci est jointe au PV à disposition de tous.

Budget 57 Budget Général :

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 5**

Budget M49 Eau et assainissement :

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 5**

### **Point 3 : Comptes de gestion 2023**

Budget 57 Budget Général :

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

Budget M49 Eau et assainissement :

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

#### **Point 4 : Affectations de résultats**

Les 459.185€ sont reportés en fonctionnement sur l'année suivante. Le budget principal est en bonne santé

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

Budget de l'eau

Déficit de 3000 sur la partie exploitation que nous reportons sur l'année 2024. Celui ci s'explique par une baisse de la consommation d'eau. Report sur l'année 2024

Investissement solde positif.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

#### **Point 5 : Budgets primitifs 2024**

M57 : Budget principal . Nous confirmons tous les programmes en cours, dont la rénovation énergétique des bâtiments communaux, le projet d'aménagement du centre village à conduire sur les futures années. Toutes les dépenses courantes, sachant que nous avons stabilisé avec le remplacement du poste de secrétaire.

Une des questions que le conseil municipal se pose est de faire un emprunt pour le projet Méane. Les finances de la commune permettent de financer entièrement le programme, cela dépendra des intérêts d'emprunts.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

M49 : Eau et assainissement

Pour rappel ce budget est un peu plus fragile que le principal. Besoins d'investissements plus importants vu que le réseau est plutôt vieux, et demande des travaux importants de remplacement. Un programme de travaux, notamment sur l'eau potable, avec l'obligation dans le cadre concernant la mise en conformité des captages, avec la mise en place de traitement de l'eau. 2 bureaux d'études sont en cours. Des sections de réseaux fuyard, sur lesquels nous allons intervenir. 1,2 millions d'euros engagés sur 2024/2025, subventionnés à 80 %. Il faudra recourir à un emprunt pour ce budget.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

#### **Point 6 : Taux d'imposition 2024**

Mr le premier adjoint propose de rester sur les même taux d'impositions. Ces taux s'applique sur des bases locatives de 3,4 %.

taxe foncière 41,07 %

taxe non bâti 86 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires) 12 %

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

**Point 7: Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement – Décision du taux applicable.**

On parle du budget principal, voté par chapitres, la loi nous permet de transiter dans une certaine limite (5%) d'un chapitre sur un autre, avec obligation d'équilibrer les budgets.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

**Point 8: Conventions avec IT05 pour assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des travaux d'amélioration des réseaux d'eau.**

Nous avons commencé à aborder le programme des travaux sur l'eau potable. Nous sommes accompagnés par IT05 qui nous aide à faire la maîtrise d'ouvrage, notamment pour déterminer les bureaux d'études. Nous les avons sollicités pour monter les dossiers de sollicitation aux entreprises, et les dossiers de subventions. Il nous paraît important de continuer à travailler en partenariat avec IT05. Journées à 128€ par jour.

2 conventions ont été faites avec eux qui portent sur 3,75 jours.

Travaux prévus 2024 (Céüse) et 2025 (Vallée).

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0      Abstention: 0      Pour: 6**

**Point 9: Plan de financement des travaux inscrits au Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable**

Dans le même programme de travaux, issu du schéma directeur réalisé par Hydrétudes. Arrêts préfectoraux après enquête d'utilité publique. Lot de travaux prioritaires pour la mise en conformité des captages.

Avant projets rendus , subvention de 256 269€ qui correspondent à 20 % du coût de l'opération. Resterait à charge 20 % du coût de l'opération. Subvention agence de l'eau, subvention DETR état, reste à charge 254 000€.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0    Abstention: 0    Pour: 6**

**Point 10: Prime pouvoir d'achat**

Instauration de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour le personnel. Versement en une fois avant le 30 juin 2024. Seul Sébastien FAURE peut en bénéficier pour cette année.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0    Abstention: 0    Pour: 6**

**Point 11 : Attribution du lot photovoltaïque des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux**

Dans le cadre du projet Méane, certains lots restent à attribuer. Un lot était infructueux en début d'année pour absence d'offres. Nous décidons d'attribuer le chantier à l'entreprise Rambaud.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0    Abstention: 0    Pour: 6**

**Point 12: Définition des délais d'amortissement sur le budget de l'eau**

Nous sommes amenés à compléter la durée des amortissements pour l'infrastructure sur l'eau. La télégestion n'avait pas été traitée en terme d'amortissement. La délibération doit être revue.

Ouvrage et canalisation 50 ans

Eau potable 40 ans

Bâtiment durable 40 ans

Abris 15 ans

Compteurs vannes 15 ans

Télégestion 10 ans

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0    Abstention: 0    Pour: 6**

**Point 13: Régularisation achat de terrains par le département en 2010 pour RD 18**

Transfert de terrain au département avec la nécessité de régulariser. La gratuité du terrain avait été actée en 2010. Il faudra prévoir un rendez vous chez le notaire pour effectuer cette régularisation.

*La délibération est adoptée :*

**Contre: 0    Abstention: 0    Pour: 6**

#### **Point 14: Subventions aux associations**

Affectation des subventions aux associations pour 2024. Comme chaque année, des demandes ont été déposées et analysées.

2 nouvelles associations: Tous en chemins (entretien des chemins ruraux) et Sowilo (notamment les apéros de Céüse)

Essentiellement des renouvellements de demandes. Quelques demandes d'associations mais qui ne proposent pas forcément d'activités sur la commune sont mises de côté.

Un effort particulier est fait cette année puisque nous passons de 8000€ à 12000€ pour les dotations aux associations. Une discussion se met en place pour les montants. Mr Allemand demande un exercice de l'activité des Manteyards, dont la demande est arrivée en retard. Les règles du jeu étant les mêmes pour tout le monde, une discussion se déclenche autour de la table sur l'attribution des montants aux associations.

Par mesure d'équité, nous prenons la décision de baisser les montants à toutes les associations de façon équitable.

*La délibération est adoptée :*

**Contre:**            **Abstention: 3 (Michel Pons et Joëlle Imbert, Antoine Lemagadure) Pour: 3**

#### **Point 14: Questions diverses**

- Départ de Sylvie PAUCHON le samedi 1<sup>er</sup> juin avec tous les concitoyens . Arnaud Amandine centralise la gestion de l'événement.
- Élections européennes le 9 juin 2024

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00.